

## Entretien des espaces verts

Comme vous le savez la commune s'est engagée, depuis plusieurs années et notamment depuis 2008, dans une démarche responsable de gestion de ses espaces communaux. Mais Vétheuil est également engagée dans une démarche collective de protection dans le cadre du plan d'action «Aires de protection des captages d'eau du bassin versant des rus du Roy».

Animée par le PNR, cette démarche territoriale des communes a été accompagnée par l'association «Nord Nature Chico Mendes». Des diagnostics et un plan de gestion ont été établis et de la formation dispensée.



Le premier bienfait de ce travail a été de supprimer l'utilisation d'intrants chimiques (les désherbants) dans le sol, la contrepartie étant des «herbes folles» plus présentes sur le territoire. La seconde action a été, tout en améliorant le fleurissement du village, de revoir la façon de le faire : planter en fonction du sol et de l'exposition, planter durablement des espèces locales.

Tout en poursuivant ces actions, la commune entame maintenant une nouvelle étape en revoyant l'entretien de ces espaces. C'est ce que vous découvrez au bord de Seine avec une tonte différenciée. Par cette expérimentation, la commune s'inscrit dans un mouvement global permettant tout à la fois le maintien et l'enrichissement de la biodiversité et une réduction du nombre de jours de tonte (36 pour le bord de Seine) entraînant également une diminution du carburant utilisé pour la taille des espaces verts.

Le personnel technique est alors employé pour d'autres tâches comme l'entretien des bâtiments communaux par exemple. En outre, cela permet de porter un autre regard sur le monde végétal, de redécouvrir des espèces florales locales trop longtemps dénigrées.

Cependant à l'approche et jusqu'à la fin des manifestations estivales organisées sur les berges de Seine (Concours des Camarguais, Foire à tout) la tonte est reprise pour être contenue à 50 mm, puis de nouveau une tonte différenciée jusqu'à la fin de la saison.